



## Destinataires

Délégués des Comités Départementaux  
Elus au Conseil d'Administration de la Ligue

### Ligue de Bretagne de Badminton

19 Rue Le Brix  
35200 RENNES  
02.99.26.36.56

[ligue@bretagnebadminton.com](mailto:ligue@bretagnebadminton.com)  
[www.bretagnebadminton.com](http://www.bretagnebadminton.com)

Association Loi 1901 n°W353002744  
Agrément Jeunesse et sport 04.35.8.155.

- > Réf. JPD / SL / n°2018-031
- > Objet : Convocation Assemblée Générale Ordinaire

A Rennes, le 17 avril 2018

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue de Bretagne de Badminton se déroulera le **vendredi 18 mai 2018 à Quimperlé.**

**Espace Benoîte Groult  
(Salle ELLÉ)  
3 Avenue du Coat Kaër  
29300 QUIMPERLÉ**

## ORDRE DU JOUR

**19h15** : Accueil et vérification des pouvoirs

**19h30** : Début de l'Assemblée Générale

- Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2017
- Rapport Moral du Président
- Rapport Financier du Trésorier
  - Bilan Financier 2017
  - Budget Prévisionnel 2018
  - Tarif des licences 2018-2019
- Rapport des Commissions Régionales
- Elections aux postes vacants du Conseil d'Administration
- Questions diverses
- Remise de trophées
- Buffet dinatoire

Nous vous rappelons que seuls voteront les délégués élus par les Comités Départementaux, et éventuellement leurs suppléants, si les titulaires ont signalé leur absence.

L'Assemblée Générale reste ouverte à tous les dirigeants des clubs et les licenciés individuels de Bretagne.

## **Restauration**

A l'issue de l'Assemblée Générale, vous êtes conviés à un buffet froid dinatoire.  
Une participation de 5 € par personne sera demandée.

**Merci de confirmer votre présence au buffet pour le lundi 07 mai 2018 au plus tard.**

## **Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration est composé de 19 membres bénévoles qui œuvrent chacun dans différentes commissions.

⇒ **1 poste réservé aux hommes et 5 postes réservés aux femmes sont actuellement vacants. Toute personne licenciée à la Ligue de Bretagne et souhaitant s'investir peut faire acte de candidature suivant le formulaire joint jusqu'au vendredi 11 mai 2018.**

Il est également possible de faire partie d'une commission sans être membre du Conseil d'Administration.  
Si vous désirez plus de renseignements sur le fonctionnement, n'hésitez pas à contacter les élus ou le secrétariat de la Ligue.

Durant l'Assemblée Générale, un temps de parole et d'échanges est prévu avec les délégués concernant les actions de la Ligue. Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre, **pour le 11 mai au plus tard**, les questions que vous souhaitez proposer à l'ordre du jour.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations sportives.

**Jean-Paul DIDIER**  
Président  
Ligue de Bretagne de Badminton

